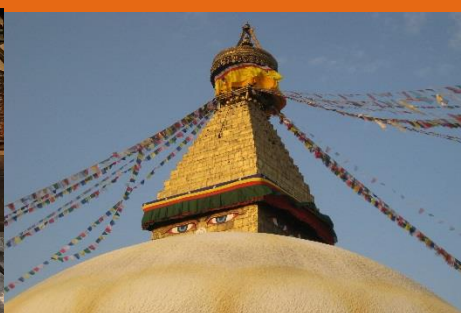




Bhoutan & Népal, contreforts de l'Himalaya



Du 11 au 22 octobre 2023




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → DOHA

MERCREDI 11 OCTOBRE

Dans l'après-midi, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol vers Katmandou (via Doha) avec la compagnie aérienne Qatar Airways.

→ KATMANDOU

JEUDI 12 OCTOBRE

Arrivée à l'aéroport de Katmandou en matinée.

Accueil, transfert et installation à l'hôtel.

Déjeuner dans un restaurant local. Repos des fatigues du voyage.

En fin de journée, première découverte panoramique de la ville avec une balade en rickshaw dans le **quartier de Thamel**.

Appelée aussi le berceau du Népal, la capitale qui s'élève à 1.400 mètres d'altitude connaît un développement récent, conservant intact son charme et son ambiance dans une ville où les habitants tiennent encore fortement à leur tradition.

Katmandou regorge de rues étroites où circulent les locaux, les rickshaws et les véhiculent mettant en scène une vie très rythmée.

Le quartier de Thamel se classe comme l'un des quartiers les plus vieux de Katmandou. À la suite du séisme de 2015 qui toucha le Népal, de nombreuses bâtisses et sites religieux furent détruits mais le quartier a néanmoins été reconstruit et conserve son authenticité et son charme. Les anciens bâtiments de style Newari qui ornent les rues de Thamel lui procurent un charme unique.

Dîner et nuit à l'hôtel Radisson 5*.



Visite de la partie ancienne de Katmandou, capitale de la dernière dynastie, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Autour de Durbar Square, la place principale, on trouvera les temples de Taleju de 1549, le palais royal, la grande statue du dieu Shiva dans sa forme destructrice, particulièrement révérendé au Népal avec sa parèdre Kali. Enfin, la résidence de la déesse vivante, jeune fille choisie dans une famille bouddhiste pour être l'incarnation de la grande déesse hindoue Mahakali.

Visite du temple de **Swayambunath**, appelé aussi « Monkey Temple » d'où la vue sur la ville et la vallée est saisissante.

Swayambunath abrite le plus ancien stupa de la vallée considéré comme l'un des premiers sanctuaires bouddhiques du monde. Perché sur une colline, il est l'un des plus fameux du Népal : 20 mètres de diamètre et 35 mètres de haut, il domine toute la vallée. Il est entouré de petits temples hindous et bouddhistes, parfait exemple du syncrétisme religieux népalais.



Départ par la route vers Patan et déjeuner dans un restaurant local.

Visite de **Patan**, la troisième ville ancienne de la vallée de Katmandou.

Autour de Durbar Square se trouvent des temples bouddhistes et hindouistes en pierre en architecture traditionnelle de brique et de bois. Les toits superposés sont un trait de l'architecture népalaise et himalayenne. Au bazar Sundari Chok on sera tenté par d'exquises sculptures en bois ou en métal.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Après le petit déjeuner à l'hôtel, départ pour **Bhaktapur**, ancienne ville établie au 9^e siècle par les Newars, habitants de la vallée de Katmandou.



Elle devint capitale en 1377 sous la dynastie Malla. Elle est fameuse pour son temple Nyatapola à cinq toits superposés et son palais aux 55 fenêtres. Elle semble s'être arrêtée dans le temps avec ses potiers et autres artisans. C'est une merveilleuse petite ville remplie de palais, de temples et de maisons superbes.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, descente dans la vallée pour visiter **Pashupatinath**.

C'est le lieu sacré hindouiste le plus important du Népal et un lieu de crémation le long de la rivière Bagmati. Les pèlerins hindous affluent d'Inde et du Népal, particulièrement aux grandes fêtes comme celle de Shivaratri. Le temple principal, dédié au dieu Shiva, est entouré d'autres temples hindous. On aura l'occasion de voir des « sadhus », saints hommes à cheveux longs et aux vêtements orange, couleur de la spiritualité.



Dîner et nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel. Le matin, transfert à l'aéroport et formalités d'enregistrement pour le vol à destination de Paro avec la compagnie aérienne nationale du Bhoutan : Druk Air.

Déjeuner en cours de route vers **Thimphu**, la capitale du Bhoutan.



Thimphu (2.350 m.) est une ville nouvelle, située à l'est de Paro et compte une population d'environ 115.000 habitants et composée essentiellement de fonctionnaires et de commerçants.

Elle fut instaurée capitale permanente en 1953 bien qu'alors, composée de quelques « baraques ». Ce n'est qu'au début des années 70 que Thimphu commença à prendre l'aspect qu'elle a de nos jours et grâce aux directives du gouvernement, les nouvelles constructions gardent un caractère architectural local prononcé. La ville possède une belle bibliothèque nationale où sont rangés manuscrits, xylographies anciennes et planches à imprimer.

Visite du **Ta Dzong**, un ancien mirador qui abrite actuellement le Musée National. A l'intérieur, on peut y voir une riche collection de Tankas anciens, d'armes et d'armures, d'objets ménagers, et de divers trésors culturels du Bhoutan.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Norkhill Boutique.



Après le petit-déjeuner, court trajet vers l'extrémité nord de la ville pour visiter le **Changangkha Lhakhang** :

Perché sur une crête au-dessus de Thimphu, le temple a été fondé au 12^e siècle sur un site choisi par Lama Phajo Drugom Shigpo, venu du Tibet. La statue centrale représente Chenrezig dans une manifestation à 11 têtes. La cour du temple offre une vue fascinante sur la vallée de Thimphu.

Ensuite, direction la Pointe du Bouddha : situé à une courte distance en voiture du centre-ville de Thimphu, le point de Bouddha (Kuensel Phodrang) offre aux visiteurs une bonne vue d'ensemble de la vallée. Il s'agit de la plus grande statue de Bouddha du pays.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, continuation des visites avec le **Mémorial Royal et le Grand Bouddha** d'où vous aurez une vue panoramique sur la vallée.

Dans le mémorial, les habitants prononcent des mantras et font tourner les moulins à prières. L'édification du site était une idée du 3^e roi du Bhoutan, qui voulait ériger un bâtiment en l'honneur de la paix dans le monde et de la prospérité.



À Thimphu, le centre actif de la ville s'allonge le long de la rue Norzim Lam qui nous mènera au cœur administratif du pays, le Tashichho Dzong.

Le Tashichho « la forteresse de l'auspiciuse religion », est un majestueux quadrilatère fortifié protégé par les « gardiens des quatre orientes » qui comprend un ensemble de splendides bâtiments administratifs et culturels. Il est actuellement le siège du gouvernement et du pouvoir religieux.

Promenade au marché pour vous imprégner de l'ambiance locale.

Dîner et logement à l'hôtel.

Après un petit déjeuner matinal, départ par une magnifique route de montagne qui serpente à travers des forêts de pins et s'élève jusqu'au "Dochula pass" à 3.116 m.



C'est l'un des plus beaux points de vue du Bhoutan, avec en toile de fond les hauts sommets enneigés de l'Himalaya : Masagang (7.158m), Tsendagang (6.960m), Terigang (7.060m), Jejegangphugang (7.158 m), Kangphugang (7.170 m), Zongphugang (7.060 m) et enfin, Gangkar Puensum, le plus haut pic du Bhoutan avec 7.497 m.

Le point fort de votre séjour à Punakha sera la visite du monastère **Punakha Dzong**, célèbre pour son implantation au confluent des rivières Pho Chu et Mo Chu.



Il a été bâti en 1637 à la confluence entre les fleuves Mo (Mère) et Pho (Père) ce qui lui confère une allure d'ancien navire. Il y a plusieurs cours intérieures et la 3^e offre 21 temples dont le plus grand est le Hall de la Grande Assemblée avec une centaine de colonnes. Il a servi de centre religieux et administratif de la région et a joué un rôle important dans l'histoire du pays.

(Visite de l'intérieur du Dzong possible uniquement lorsque le chef religieux est à Thimphu)

Siège du gouvernement, pendant la saison froide, jusqu'en 1954, elle abrite actuellement le Corps Monastique de Novembre à Avril. Epousant la berge, les bâtiments, très joliment sculptés, s'imbriquent les uns dans les autres.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Dhensa Boutique 4*.

Le Dhensa Boutique Resort se trouve au cœur de la vallée verdoyante et luxuriante de Punakha. Flanqué d'épaisses forêts de pins, il surplombe la rivière Punakha et des centaines de rizières qui descendent en escalier jusqu'au fond de la vallée.



Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers **Paro**, seconde ville du Bhoutan, dans une vallée située à 2.250 mètres d'altitude.

La vallée de Paro est un enchantement : routes bordées de saules et longeant le torrent, maisons aux toits de bardeaux, joliment décorées. Les champs bruns ou verts selon la saison couvrent la majeure partie de la vallée. Paro est une des premières vallées à avoir reçu l'empreinte bouddhiste et deux temples en sont le témoignage : Kyichu et Taktsang (l'un des lieux de pèlerinage les plus vénérés du monde himalayen).

En cours de route, visite du **Dzong Simtokha**, le plus vieux du pays, construit en 1627.
Déjeuner et installation à l'hôtel.

Continuation des visites avec le **Ta Dzong**, construit à l'origine comme tour de guet. Ensuite, descente d'un sentier pour visiter le **Rinpung Dzong**.

Temps libre pour se promener aux marchés locaux de Paro.

Dîner et nuit à l'hôtel Naksel Boutique 4*.



PARO

JEUDI 19 OCTOBRE

Ce matin, visite du joyau du Bhoutan, le **monastère de Taktsang** (+/- 5h de visite).

Perché à plus de 3.000 mètres d'altitude dans la vallée de Paro, le monastère de Taktshang est un haut lieu culte construit au 17^e siècle. Appelé aussi « monastère du Nid du Tigre », il est l'un des lieux les plus iconiques du Bhoutan et l'un des pèlerinages les plus célèbres du bouddhisme himalayen. Le monastère doit sa renommée à son emplacement géographique, sur le flanc de la montagne. Le monastère composé de sept temples abrite de très jolies peintures et de nombreuses statues.



Déjeuner pique-nique en cours de route.

PS : il existe différents paliers de difficulté pour que chacun puisse adapter son programme à sa condition physique.

Dîner et nuit à l'hôtel.

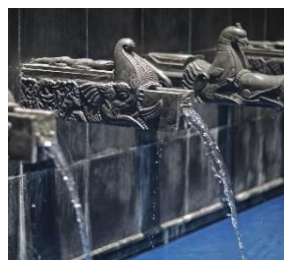
Après le petit déjeuner, transfert à l'aéroport et envol vers Katmandou.
Accueil à l'aéroport et transfert en ville.

Déjeuner à l'hôtel.

Installation pour votre dernière nuit au magnifique hôtel Dwarika's 5*, une expérience authentique du patrimoine culturel ancien du Népal, avec ses constructions en briques, ses boiseries traditionnelles, et toutes les chambres décorées avec beaucoup de goût.



C'est un havre de paix et de beauté au milieu de la ville, une jolie piscine et le jardin intérieur participent au calme de cet établissement... Cet hôtel est absolument exceptionnel de par sa conception, sa construction et sa décoration. Tout y est authentique et d'un gout remarquable.



Après-midi libre pour profiter des installations de l'hôtel (piscine, spa, ...) ou pour vous promener dans les ruelles de la ville, faire du shopping, etc...

Dîner d'adieu et nuit à l'hôtel.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Continuation des visites avec le site de **Boudhanath**.

C'est le plus grand stupa au monde avec ses 82 mètres de diamètre. Une légende prétend qu'un roi de la dynastie Lichavi l'aurait fait bâtir au 5^e siècle pour expier une de ses fautes. Elle devient prépondérante parmi les bouddhistes tibétains et elle est entourée de plus de cinquante monastères tibétains dont certains récemment construits par les réfugiés tibétains.



Déjeuner dans un restaurant local.

Visite de **Bungamati**, village construit dans un cadre magnifique entouré de rizières en terrasses, qui possède de belles maisons et une place centrale animée. La spécialité locale est la sculpture sur bois. En cours de route, arrêt au village de **Khokhana**.

En fin de journée, transfert vers un hôtel proche de l'aéroport.

Quelques chambres seront disponibles afin de vous rafraîchir avant de prendre le vol de retour vers Bruxelles.

Dîner à l'hôtel et transfert à l'aéroport pour les formalités d'enregistrement au comptoir de Qatar Airways.

KATMANDOU → DOHA → BRUXELLES**DIMANCHE 22 OCTOBRE**

Envol vers Doha. Continuation vers Bruxelles et arrivée en début d'après-midi à Zaventem.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

CARTOGRAPHIE :



REMARQUES IMPORTANTES :

- Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un **passport international valable minimum 6 mois après la date de retour**. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.
- Un visa sera également nécessaire pour se rendre au Bhoutan et au Népal (Formalités suivront).
- Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières qui peuvent être liées à l'altitude en fonction de votre état général.
- Dans de nombreux monastères, la visite des salles est interdite aux touristes qui peuvent, néanmoins, circuler dans le dédale des cours intérieures. D'autre part, le circuit et les logements peuvent subir des modifications en cas de déplacement de la famille royale ou du gouvernement qui sont prioritaires.
- Les durées de trajet indiquées au programme sont données sous toute réserve. Cela dépend de l'état des routes au moment de votre voyage.
- Les hôtels sont indiqués en normes locales. Au Bhoutan il n'y a aucune classification officielle et celle donnée ici est une approximation et n'a aucune valeur légale. D'autre part, au Bhoutan le système de réservation est particulier et la confirmation définitive des hôtels est faite 60 jours avant l'arrivée. Ceux-ci sont donc sous réserve de confirmation mais seront, dans tous les cas, de catégorie similaire.
- L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des aléas du trafic, etc...
- Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

Le prix :

SUR BASE DE MINIMUM 10 PARTICIPANTS

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 30/06/2023) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **8.695 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.495 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION A PARTIR DU 01/07/2023) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **9.195 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.495 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux A/R Bruxelles – Katmandou (via Doha) avec Qatar Airways
- ✍ Les vols internationaux A/R Katmandou – Paro avec Druk Air
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner
- ✍ La pension complète (*alternance hôtels et restaurants locaux*)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les services de guides locaux parlant français
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 435 euros)
- ✍ Les frais de visa pour le Bhoutan
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team au départ de Bruxelles
- ✍ La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les frais de visa pour le Népal
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages)
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires – toutefois, à l'heure actuelle toutes les restrictions et exigences covid ont été levées).

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 17/04/2023

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

**BHOUTAN & NEPAL,
DU 11 AU 22 OCTOBRE**

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION: ASSURANCE AUPRÈS DE LA COMPAGNIE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 JUIN: 8.695 €**

☐ APRES LE 30 JUIN, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 9.195 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 1.495 €

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 11 SEPTEMBRE 2023

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : BHOUTAN & NEPAL D. 3714

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 40 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 60 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8

B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08

www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018